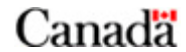




Développement
économique Canada
pour les régions du Québec

Canada Economic
Development
for Quebec Regions



[Accueil](#) > [Salle des médias](#) > [Communiqués de presse](#)

La Coopérative forestière de Girardville obtient 200 000 \$ du gouvernement du Canada pour fabriquer des produits naturels tirés de végétaux

Girardville (Québec), le 6 novembre 2009 – Le ministre d'État de Développement économique Canada, l'honorable Denis Lebel, a annoncé aujourd'hui l'octroi d'une contribution non remboursable de 200 000 \$ à la Coopérative forestière de Girardville pour lui permettre d'entreprendre le traitement et la mise en marché d'épices naturelles provenant de diverses plantes de la forêt boréale. L'entreprise, qui fabrique déjà des huiles essentielles, entend ainsi mettre sur pied une nouvelle division de produits forestiers non ligneux.

L'aide gouvernementale est consentie en vertu du programme *Diversification des collectivités*, du *Fonds d'adaptation des collectivités* (prévu dans le *Plan d'action économique du Canada*) et des budgets courants de Développement économique Canada. Ce projet entraînera un investissement de 676 000 \$; il permettra de maintenir 15 emplois saisonniers pour les activités de cueillette et de créer 15 nouveaux emplois pour l'approvisionnement en matière première destinée à la nouvelle production d'épices.

« Ce projet, qui privilégie l'utilisation de végétaux provenant des forêts du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la valorisation des compétences locales, pourrait constituer un vecteur de développement durable pour Girardville. Cette nouvelle filière de production pourrait en effet ouvrir des perspectives au secteur de la foresterie et contribuer à diversifier l'économie de la région, qui est durement touchée par la crise forestière. C'est pour que se réalisent des projets comme celui de la Coopérative forestière de Girardville que le gouvernement du Canada a adopté le *Plan d'action économique*. Doté d'un budget de quelque 14 milliards de dollars, cet ensemble de mesures de relance économique a pour but de stimuler l'investissement, d'élargir les débouchés et de créer de l'emploi », a déclaré le ministre d'État.

Pour réaliser cette initiative, la Coopérative aménagera une section d'un bâtiment existant pour permettre le traitement d'épices naturelles provenant de la forêt boréale. Elle y installera également une chambre de séchage de grande capacité et un broyeur alimentaire; de plus, un espace sera réservé à l'entreposage. En outre, elle retiendra les services d'experts en marketing pour l'assister dans la mise en marché de ces produits novateurs.

En optant pour la valorisation accrue des ressources forestières non ligneuses et en offrant des produits uniques de grande qualité, la Coopérative forestière de Girardville sera en mesure d'occuper une position stratégique dans un créneau de marché en forte progression, et de se démarquer nettement de ses concurrents. Pour cette entreprise qui joue un rôle important dans l'économie régionale, ce projet représente une occasion très intéressante de diversification de ses activités forestières en plus d'assurer sa pérennité.

Pour plus de précisions sur le *Plan d'action économique du Canada*, consultez le site www.plandaction.gc.ca.

- 30 -

Sources :

Suzanne Theborge

Communications
Développement économique Canada
Tél. : 514-496-6714
Cell. : 418-321-0295
Courriel : suzanne.theborge@dec-ced.gc.ca

Simon Bachand
Attaché de presse
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique Canada
Tél. : 613-996-6236
Courriel : simon.bachand@dec-ced.gc.ca

Date de modification :
2009-11-06